

Termes de référence

Pour une expertise technique court terme

Budgétisation/Costing de la Stratégie Nationale des urgences hospitalières et son schéma directeur.

Référence : Médecin-Gestionnaire des Hôpitaux budgétisation /Costing du plan stratégique national des urgences hospitalières et son schéma directeur

Domaine : Santé / Renforcement des systèmes de santé

Intitulé du poste : Expert court terme – budgétisation/Costing du plan stratégique national des urgences et son schéma directeur

Pays : Guinée

Durée de la mission : Environ 04 jours ouvrés

I. Contexte

Le système de santé guinéen a subi de nombreuses secousses et perturbations depuis les années 1990. Il subit un sous-financement chronique conjoncturel, ses ressources humaines et financières sont ou insuffisantes ou peu adaptées. Ses infrastructures sanitaires sont souvent inadaptées et parfois vétustes, et le système a pâti d'un manque de cohérence stratégique. La crise engendrée par la Maladie à Virus Ebola (MVE) qui a frappé la Guinée entre décembre 2013 et décembre 2015, a confirmé le besoin aigu de renforcement global du système de santé publique. Cette situation s'est dégradée après l'épidémie, suite aux nombreux décès au sein du personnel de santé, à la fermeture d'établissements sanitaires, et à la perte de confiance de la population dans les services de soins.

La problématique des urgences est l'une des priorités du ministère de la santé de Guinée dont l'orientation stratégique n°1 du PNDS 1 2015/2024 vise à assurer un « Renforcement de la prévention et de la prise en charge des maladies et des situations d'urgence ». Dans le cadre de la mise en œuvre de sa lettre de mission, le ministère de la santé, à travers la Direction Nationale des Etablissements Hospitaliers et de l'Hygiène Sanitaire (DNEHHS) a initié en 2017 un programme d'amélioration des urgences hospitalières. Ce programme a pour objectif général de contribuer au développement d'une offre de soins de qualité et diligents pour réduire les taux de mortalité et de complications dans les services d'urgences hospitalières.

Dans le but de « renouer la confiance de la population avec son système de santé », le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a fait de « la réorganisation des Urgences hospitalières », premier point de contact des patients avec les prestataires

de soins, une priorité comme indiqué dans la feuille de route fixée des autorités en 2022. Pour relever ce défis, dix (10) objectifs stratégiques ont été identifiés ; il s'agit de :

1. Renforcer le cadre réglementaire et législatif du fonctionnement des services des urgences
2. Améliorer la coordination de la chaîne de prise en charge des urgences
3. Contribuer à la qualité de la PEC des urgences hospitalières
4. Promouvoir les gestes de Premiers Secours (PS) dans la communauté pour les interventions en situations d'urgences
5. Susciter l'engagement communautaire dans la PEC des Urgences
6. Améliorer le respect des droits et de la dignité des patients dans la PEC des urgences
7. Renforcer les normes et procédures de PEC du système des urgences
8. Améliorer la qualité des infrastructures, équipements et leur maintenance
9. Renforcer et Optimiser l'organisation du système des urgences
10. Améliorer le système de collecte, traitement et de reporting des Informations/Données

Pour relever le défis et atteindre ces objectifs stratégiques couvrant la période 2022 – 2027, la mise en œuvre de trente-six (36) interventions réparties dans les domaines de la communication, de l'engagement communautaire, des infrastructures, des équipements, du renforcement des capacités des riverains et des prestataires, des normes et procédures du système des urgences, du système d'information et le reporting, du cadre règlementaire et législatif, de la Coordination et la Concertation pluri-acteurs ; et de la gouvernance.

Ces solutions ont été organisées en fiches d'interventions qui mettent en relation les diverses parties prenantes du système des urgences Pré, Per et Post Hospitalier, leur rôle et responsabilités, d'une part, et les composantes de chaque intervention, déclinées en activités à mettre en œuvre, d'autre part. L'objectif d'une intervention en santé étant le bien-être, des indicateurs d'effet ont également été priorisés et formulés pour mesurer rapidement la conséquence dans le système des urgences.

Chacune des dix (10) stratégies retenues dans l'optique de « renouer la confiance de la population avec son système de santé », a fait l'objet d'une combinaison optimale d'interventions Pré, Per et Post hospitalières permettant d'atteindre les objectifs stratégiques susvisés.

La durée de mise en œuvre de la présente stratégie a été définie à partir du nombre d'interventions identifiées pour chacun des axes de la stratégie. La date au plus tôt de démarrage d'une activité et la date au plus tard de sa réalisation ont été mise à concurrence en optimisant le chemin critique des stratégies retenues et le schéma directeur. La mesure des effets a également été prise en compte pour délimiter la

période de mise en œuvre, la période de suivi et celle de la consolidation des mécanismes de pérennisation des interventions.

Un cadre de financement présentant l'approche de mobilisation des ressources, les sources de financement, le modèle de planification et de suivi budgétaire a été définie. Toutefois, un processus de budgétisation/Costing sera nécessaire pour permettre à toutes les parties prenantes d'avoir une vue d'ensemble sur la totalité des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des stratégies retenues.

Un cadre de Suivi-Evaluation a été également développé pour faciliter la traçabilité des informations générées par les acteurs Pré, Per et Post du système, les outils de collecte, les fréquences de collecte et de reporting, ainsi qu'une grille d'indicateurs d'effets.

En vue de se préparer à la mise en œuvre de la stratégie, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Poursuivre la collaboration multi-sectorielle et pluri-acteurs pour maintenir la dynamique et les engagements des parties prenantes du système des urgences Pré, Per et Post ;
- Elaborer le plan opérationnel budgétisé de la Stratégie Nationale ; ainsi que son plan de Suivi-Evaluation ;
- Elaborer un guide d'organisation des services d'urgences à tous les niveaux de la pyramide sanitaire ;
- Conduire un état des lieux dans les Préfectures et Régions pour identifier les facteurs clés de succès du système des urgences ;
- Activer la plateforme nationale de Partition du Numéro Vert par préfecture et par région avec l'ARPT ;
- Réorganiser les services au sein des structures de soins pour améliorer le circuit du patient et du dossier médical ;
- Mettre en place des instances de gestion Qualité à tous les niveaux de la pyramide sanitaire ;
- Contractualiser progressivement avec les « Stagiaires Permanents » pour faciliter la prise en main des fonctions dans les services des urgences.

Intervention d'Expertise France en Guinée

Expertise France est l'agence française d'expertise technique internationale, issue de la fusion, le 1^{er} janvier 2015, des 6 principaux opérateurs français d'assistance technique. Son mandat est d'accompagner les pays partenaires dans le renforcement de leurs politiques publiques.

Le département Santé travaille sur le renforcement des systèmes de santé, notamment la formation des ressources humaines en santé, les questions de gouvernance et d'appui institutionnel.

Expertise France est présente en Guinée depuis avril 2015 et a démarré ses interventions dans le cadre de la riposte française à la maladie à virus Ebola. Expertise France intervient comme opérateur auprès du Ministère de la santé guinéenne et l'accompagne dans la mise en œuvre de plusieurs projets qui contribuent à la résilience du système de santé guinéen et à son renforcement.

Par ailleurs, à travers le département Gouvernance économique et financière, Expertise France appuie le Ministère de l'Economie et des finances guinéennes pour renforcer la fiscalité et mettre en place des corps de contrôle efficaces (Cour des comptes et Inspection générale des finances et de l'Etat).

Objectif de la mission : Elaborer le plan opérationnel budgétisé de la stratégie nationale des urgences hospitalières et son schéma directeur

Résultats Attendus :

Résultat : Le plan opérationnel budgétisé de la stratégie nationale des urgences hospitalières et son schéma directeur est élaboré

II. Relations de travail

L'expert travaillera sous la supervision du Chef de projet RAM&Urgences , coordinateur Programme PCI-RAM& Urgences et de la Direction nationale des établissements hospitaliers publics et privés, en collaboration avec toutes les autres parties prenantes.

L'expert travaillera en étroite collaboration avec un expert en budgétisation des plans stratégiques.

III. Méthodologie et lieu de travail

- Réunion de coordination avec l'équipe projet
- Appui d'apport technique sur les éléments du budget avec focus sur les axes stratégiques
- Des entretiens si possibles avec certains acteurs au niveau opérationnel

IV. Livrables attendus de la mission

- La budgétisation/costing de la stratégie nationale des urgences hospitalières et son schéma directeur.

V. Langues

Française

VI. Exigences du poste/Profil du consultant National

a. Profil du consultant

- Être titulaire d'un diplôme universitaire en médecine ou master en Gestion Hospitalière /Santé Publique
- Être de nationalité Guinéenne
- Avoir une expertise avérée dans la budgétisation/costing des plans stratégiques au niveau du secteur de la Santé
- Avoir une bonne connaissance des systèmes de Santé humain
- Avoir au moins de 05-10 ans d'expériences professionnelles confirmées dans le domaine de la Gestion Hospitalière
- Avoir travaillé avec les programmes de développement dans les secteurs de la santé humaine, niveau International et/ou Guinéen.
- Avoir d'excellentes capacités de rédaction en Français.
- Maîtriser l'outil informatique, Environnement Windows : Word, Excel, Power Point, internet

b. Documents à fournir par l'expert

- CV, avec références correspondant aux travaux de même nature déjà réalisés
- Offre technique incluant la méthodologie précise et précisant en particulier les outils et un programme de travail ;
- Offre financière détaillée
- Disponibilité

c. Disponibilité, dates de mission : Immédiate pour une durée de 04 jours à partir du 26 Avril 2022

d. Budget et rémunération

L'offre financière de l'expert sera revue et analysée sur la base des grilles de rémunération d'Expertise France, qui se réserve le droit de négocier le montant.

La rémunération sera basée sur la soumission et l'acceptation des livrables et sur le nombre de jours travaillés avec fourniture des pièces justificatives correspondantes
Les dossiers de candidatures seront à adressés au plus tard le 24 Avril 2022 aux adresses suivantes.